

## CONTRAT DE LOCATION A USAGE D'HABITATION Conditions particulières

Logement CONVENTIONNE CONVENTION N° 93.1997.85.1231.048 signée en date du 22/01/1998

### CONDITIONS PARTICULIERES Nº L/9565945

Entre les soussignés :

OPIEVOY, Office Public de l'Habitat, ayant son siège administratif à Versailles (78011), sis 145 - 147 rue Yves Le Coz, R.P. 1124, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 434 776 753, représenté par M CALLENS OLIVIER, Directeur d'Agence de Sarcelles dûment habilité(e) à cet effet,

dénommé dans le présent contrat « le Bailleur », d'une part,

et

MME LTAIEF FATHIA, né(e) le 20/05/1957, à demeurant actuellement à : 189 AVENUE PASTEUR Code postal : 93150 Commune : LE BLANC MESNIL

Dénommé(e)(s) dans le présent contrat « le Locataire », d'autre part,

### Il a été convenu ce qui suit :

Conformément aux conditions générales, au règlement intérieur et aux présentes conditions particulières, le Bailleur donne en location les locaux ci-après désignés à compter du 24/01/2014.

# ARTICLE 1 - Désignation du logement et de ses annexes

### a) Logement

· Type: F1

N° module : 02903A0205
 Surface habitable : 30.00 m²

Adresse du logement : 1 RUE DU MAINE

Bâtiment: 03 Escalier: A Etage: 02 Porte: 5
Code postal: 93150 Commune: BLANC MESNIL

Ce logement comprend : 1 pièce(s) principale(s), outre cuisine, salle d'eau et WC.

Cave : OUI ☐ NON ☒ (1)

#### b) Annexes

#### néant

Le Locataire déclare connaître parfaitement le logement loué ainsi que ses annexes, pour les avoir vus et visités, et les prendre dans l'état où ils se trouvent.

INTERDEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE. DU VAL-D'OISE ET DES YVEUNES

